

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 101 (1975)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Centre professionnel pour l'industrie et l'artisanat - Genève  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-72571>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vecteur vent peut donner une mesure correcte d'un vent turbulent (tableau II).

Dans le cas d'un calcul de diffusion d'un polluant,  $I$ ,  $\theta_{Nm}$  et  $\theta_{Zm}$  permettent de calculer le transport du polluant, tandis que  $\sigma_v$ ,  $\sigma_{\theta N}$  et  $\sigma_{\theta Z}$  permettent d'en calculer la concentration et la dispersion.

#### IV. Conclusion

Cette simple mesure met en évidence l'impossibilité de mesurer au moyen d'un anémomètre classique la *structure*

*fine du vent* (turbulence, rafales, etc.). Or celle-ci joue un rôle primordial dans la diffusion atmosphérique (polluants), les échanges avec le sol (agriculture), l'influence sur les structures (construction), l'atterrissement par mauvaise visibilité (catégorie III), etc.

Adresse de l'auteur :

Pierre Emile Ravussin  
Ingénieur SIA, Dr ès sc. techn.  
Résidence Grand Vue C  
1092 Belmont-sur-Lausanne

## Centre professionnel pour l'industrie et l'artisanat — Genève

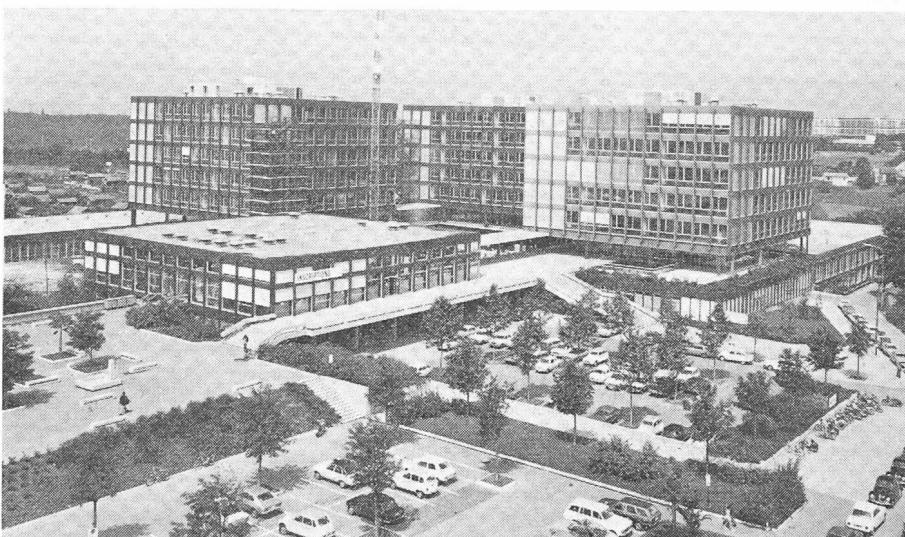


Fig. 1. — Vue d'ensemble du Centre professionnel.  
Etat actuel des travaux.

Le Grand Conseil genevois, en accordant dans sa séance de fin juin 1975 le crédit de 8,781 millions de francs que lui demandait le Conseil d'Etat, a ouvert la voie à la réalisation de la cinquième étape, donc à l'achèvement du Centre professionnel à Lancy. C'est un ouvrage ayant demandé dix ans de travaux préparatoires et près de dix ans pour la réalisation (fig. 1).

La mise en train de cette cinquième étape, comprenant deux salles de gymnastique et des parkings, suivra de peu l'achèvement ce mois de la quatrième étape, qui portait sur deux bâtiments.

#### Historique

C'est en 1958 que débutèrent les travaux préparatoires en vue de la construction d'un centre professionnel moderne à Genève, par une visite du Centre professionnel de Lausanne, suivie par l'élaboration d'avant-projets sur la base des besoins définis en commun par la direction de l'Ecole, les représentants des milieux professionnels et les maîtres de métier enseignant à l'Ecole.

Le choix d'un premier emplacement en 1965 — la Pointe de la Jonction — devait se révéler défavorable à l'examen des 34 projets reçus lors d'un concours pour la construction du Centre professionnel. L'espace disponible était parcimonieux et ne permettait en aucun cas une future extension du Centre.

Un droit de superficie pour un terrain approprié, situé à Lancy, ayant pu être assuré en 1966, les architectes ayant obtenu le premier prix du concours — MM. L. Archinard,

A. et E. Billaud, L. Tréaud et J. Zuber — sont chargés en 1967, par le Département des travaux publics, d'élaborer des plans adaptés au nouvel emplacement (fig. 2).

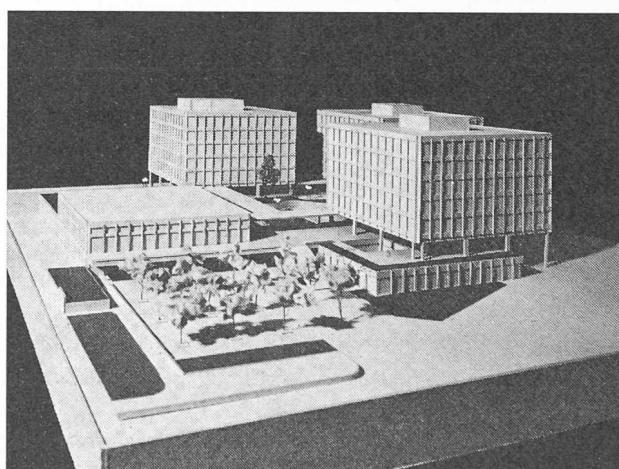


Fig. 2. — Maquette du projet élaboré pour l'emplacement de Lancy.

En outre, de nouvelles visites d'écoles dans toute la Suisse permettent de tenir compte de nombreuses expériences pour la mise au point du projet.

En 1968, une planification par étapes, basée sur des avant-projets de M. F. Duc, architecte, est adoptée.

Il est à relever la dynamique dont ont eu à faire preuve les responsables de ce projet, à cause de l'évolution intervenue pendant les travaux préparatoires aussi bien dans

la conception de l'enseignement professionnel que dans le volume nécessité pour le Centre.

## Planification

Comme nous l'avons vu, la construction du Centre a été divisée en cinq étapes :

### Prémière étape

Bâtiment A, comprenant une aula, commune au Centre, au Cycle d'orientation des Grandes-Communes ainsi qu'à l'Ecole d'horlogerie et d'électricité, et un restaurant.

Ouverture du chantier : 1<sup>er</sup> avril 1969. Achèvement : 31 décembre 1970.

### Deuxième étape

Bâtiment B, section de l'industrie de la construction, comprenant des salles de théorie, de dessin, de démonstration et de culture générale.

Bâtiment E1, comprenant les ateliers des menuisiers, ébénistes et charpentiers, la halle de construction, l'atelier des peintres en bâtiments et gypsiers, l'atelier des serruriers et celui des monteurs-électriciens.

Ouverture du chantier : 1<sup>er</sup> juillet 1970. Achèvement : 15 août 1973 (fig. 3 et 4).

### Troisième étape

Bâtiment C, section de la métallurgie et de l'électricité, comprenant des salles de théorie, de dessin, de démonstration, de culture générale et des laboratoires.

Bâtiments E2 et E3, comprenant quatre ateliers de mécanique automobile, le garage, l'atelier des peintres en voitures, l'atelier des tôliers en carrosserie.

Ouverture du chantier : 1<sup>er</sup> mars 1972. Achèvement : 1<sup>er</sup> août 1973.

### Quatrième étape

Bâtiment D, section des métiers divers (artisanat), comprenant des salles de théorie, de dessin et de culture générale, des ateliers et des laboratoires.

Bâtiment E4, comprenant l'atelier des préparateurs en mécanique et quatre ateliers pour les métiers de la typographie.

Ouverture du chantier : 1<sup>er</sup> octobre 1973. Achèvement : 15 août 1975 (fig. 5).

### Cinquième étape

Deux salles de gymnastique et deux parkings.

Ouverture du chantier : dès déblocage des crédits votés par le Grand Conseil. Achèvement : 24 mois après l'ouverture du chantier.

## Affectation des locaux du Centre

Actuellement, à la fin de la quatrième étape, tous les locaux destinés à l'enseignement professionnel sont disponibles. Il s'agit de 80 salles de cours, 7 salles de démonstration, 14 laboratoires et 24 ateliers (fig. 6).

L'occupation en a eu lieu au fur et à mesure de l'achèvement des étapes de construction, de sorte que dès cet automne, Genève disposera d'un Centre professionnel moderne et bien adapté aux besoins de l'enseignement actuel (fig. 7 et 8).

Par la réalisation de la cinquième étape, le Centre sera complété par des locaux de gymnastique permettant de satisfaire aux exigences légales par deux heures hebdomadaires d'éducation physique. Les deux salles de gymnastique seront séparées par une cloison mobile, ce qui permet d'obtenir une grande salle propre à l'organisation de tournois de basketball ou autres sports d'équipe en salle.

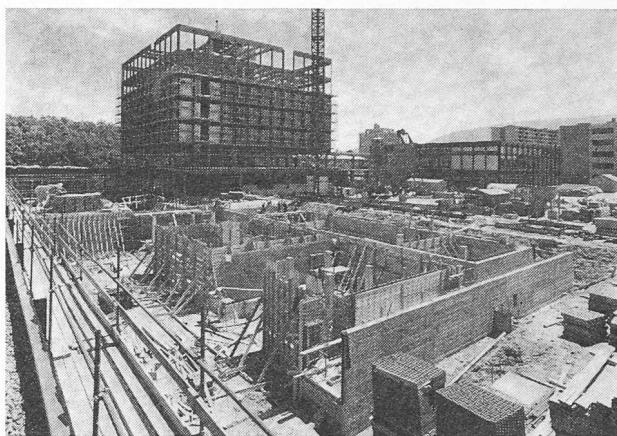


Fig. 3. — Travaux en cours : 2<sup>e</sup> étape.

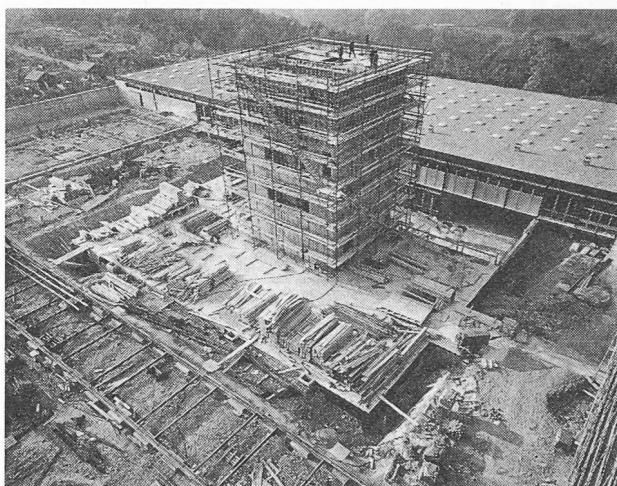


Fig. 4. — Pendant la 2<sup>e</sup> étape.

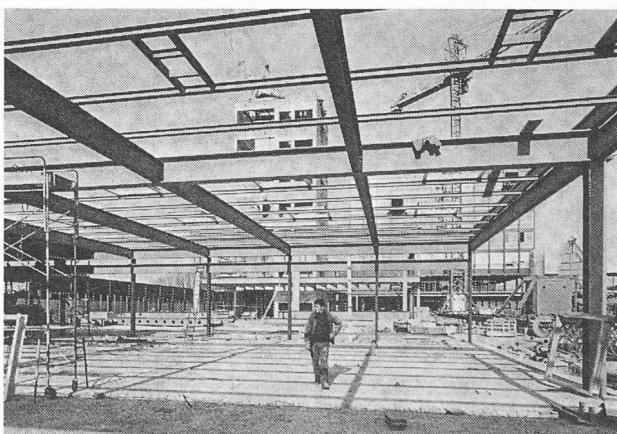


Fig. 5. — Travaux de la 4<sup>e</sup> étape.

Le Centre est situé en marge de l'agglomération urbaine et il est fréquenté par des élèves (et des enseignants !) provenant de tout le canton, ce qui nécessite d'aménager des places de stationnement pour véhicules à moteur et bicyclettes. Actuellement, ces véhicules encombrent les abords du Centre. L'espace restreint ne laisse pas d'autre possibilité que l'aménagement d'un parking souterrain, prévu en deux niveaux. L'un sera entièrement consacré aux véhicules à deux roues et leur offrira 700 places. L'autre niveau comportera 70 places pour automobiles, ainsi qu'un espace supplémentaire pour les deux-roues.

Pour les mêmes raisons, il a été nécessaire de créer d'emblée, c'est-à-dire dans le cadre de la première étape, un restaurant de 250 places. Par l'organisation d'un



Fig. 6. — Atelier des ébénistes.

service échelonné, il sera possible d'assurer quotidiennement un plus grand nombre de repas.

Aussi bien dans l'optique de l'indispensable revalorisation des professions manuelles de l'industrie et de l'artisanat que pour tenir compte des difficultés actuelles en armant le mieux possible les apprentis en vue de leur vie professionnelle, le nouveau Centre constitue un outil de première importance. Grâce à des travaux préparatoires très approfondis et à une collaboration étroite et soutenue entre la direction et le corps enseignant de l'Ecole, les Départements de l'instruction publique et des travaux publics du canton de Genève, l'Office d'orientation et de formation professionnelle, les architectes mandatés et les milieux professionnels, la conception et l'équipement du Centre répondent aux besoins d'un enseignement professionnel moderne et équilibré.

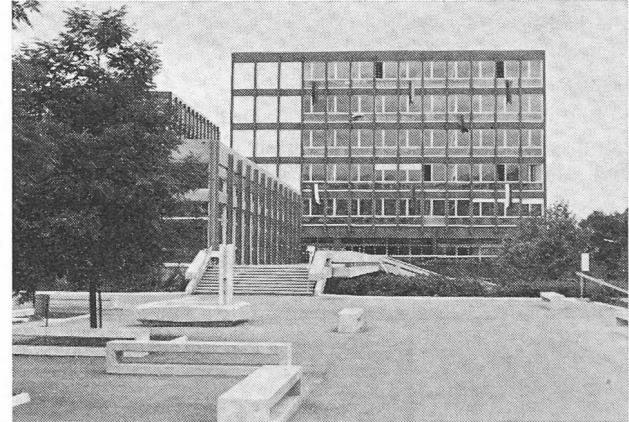


Fig. 7. — L'entrée du nouveau Centre.

## Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

### 1974 : Maintenir la qualité malgré les difficultés

Le rapport d'activité 1974 de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de paraître. On y lit que deux éléments ont sensiblement modifié le climat général entourant l'EPFL en 1974 : il s'agit des difficultés financières de la Confédération, d'une part, et de l'insécurité naissante dans le domaine de l'emploi, d'autre part.

Pour M. le professeur Maurice Cosandey, président de l'EPFL, « ... dans ces conditions se posent pour nous deux questions fondamentales : comment assurer le maintien de la qualité avec des charges croissantes et un blocage du nombre des membres du personnel et comment influencer l'orientation des étudiants vers les formations les plus utiles à notre société ? »

Pour y répondre, l'EPFL a notamment poursuivi ses études prospectives afin de préciser la définition des efforts principaux à faire dans le domaine de la recherche. Ainsi, après les Transports urbains collectifs en site propre lancés en 1973, deux nouveaux projets d'Ecole ont été décidés en 1974. L'un se préoccupera de l'Economie énergétique et du chauffage des bâtiments et l'autre traitera des Robots industriels. Ces projets d'Ecole, interdépartementaux et multidisciplinaires, polarisent les compétences de chercheurs et ingénieurs de plusieurs instituts et constituent

l'un des efforts tendant à apporter des solutions à certains problèmes techniques, économiques et sociaux de l'heure et vraisemblablement aussi du futur.

L'enseignement est lui aussi adapté constamment aux besoins et dans ce sens l'EPFL a offert une nouvelle possibilité en 1974, celle de se former dans le domaine de l'ingénieur en science des matériaux.

Les étudiants ont aussi bénéficié d'enseignements dans les sciences humaines dans le but d'ouvrir leurs horizons et de les rendre attentifs au contexte dans lequel ils auront à exercer leur métier une fois leur diplôme acquis. Remarquons, toujours dans le domaine des étudiants, que leur effectif est conforme aux prévisions établies il y a quelques années. Le nombre des étudiants a passé de 1346 en 1969 à 1843 en 1974. Le nombre des doctorants a passé de 53 (1969) à 200 (1974). Cet accroissement illustre le besoin d'une formation poussée au-delà du diplôme.

S'agissant de la nouvelle EPF à Ecublens, l'année écoulée a été marquée par la fin des péripéties qui ont fait suite au refus du permis d'implantation de la première étape et par l'ouverture des grands chantiers des halles des départements de chimie et de mécanique. C'est en 1974 également qu'a été achevée la route de ceinture qui délimite la superficie de la première étape et en marque le pourtour. Malgré les difficultés financières que traverse la Confédération, le programme des travaux a été respecté de telle sorte que les premiers locaux pourront être mis à disposition des utilisateurs en automne 1977.